



Gesves EXTRA Asbl
11 A rue de la Pichelotte – 5340 GESVES

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

PROJET D'ACCUEIL

Misa à jour septembre 2022

Association reconnue par l'ONE dans le cadre du Décret ATL
comme opérateur extrascolaire.

Coordinatrice administrative : COLIN Isabelle
Coordinatrice pédagogique : SOUMILLION Marie
Tél : 083/670.203 ou 0491/360.578

RPM Namur : 0891066645
Dexia : BE66 0682 4793 3643

PROJET PEDAGOGIQUE

Ce projet d'accueil a été rédigé en collaboration avec l'équipe d'animation : Responsable de projet, Animateurs-trices et coordination de l'Asbl. Il est mis à jour régulièrement.

Gesves Extra est en perpétuelle évolution et continue de s'adapter aux besoins et envies des enfants, le but étant toujours le même : leur faire vivre des aventures inoubliables.

1. Gesves EXTRA

Ce projet est lié au projet pédagogique global de l'asbl Gesves EXTRA consultable, notamment, via le site de la commune de Gesves www.gesves.be ou via notre site : www.gesvesextra.be

Il s'articule logiquement autour des valeurs défendues par Gesves EXTRA : respect, ouverture, coopération et en priorité celles de liberté, de participation et d'autonomie

- ✓ **Liberté** : Tout enfant a besoin de souffler, de se reposer, de jeter un regard différent pour mieux profiter de ses apprentissages. Le secteur de l'accueil temps libre (ATL) est un espace-temps pour cela. C'est l'occasion pour lui de poser des choix au sein de sa structure d'accueil... qu'il ait ou non choisi d'être là.
- ✓ **Autonomie et Participation** : Toute sphère éducative a pour mission de rendre l'être humain acteur et responsable dans une structure ouverte sur son environnement. L'accueil extrascolaire s'inscrivant dans le temps « libre », il importe que chaque enfant, chaque jeune, seul et avec le groupe, vive au quotidien ces valeurs.

Nos convictions :

- ✓ Pour le bien de l'enfant, il est important de tenir compte de sa réalité, des valeurs propres à sa famille.
- ✓ La communication entre équipe d'animation, enfants et parents est au cœur de tout accueil durant le temps libre, dont l'accueil extrascolaire qui intègre spécifiquement le cadre enseignant ;
- ✓ La responsabilisation des accueillant-es comme des enfants est un préalable indispensable à l'adaptation des règles construite en fonction des endroits dans lesquels nous agissons (écoles, locaux communaux, sorties extérieures,...)
- ✓ L'ATL, dont l'accueil extrascolaire, exige une démarche professionnelle dans ses pratiques, la préparation des accueils dans ce que l'enfant va faire mais aussi de ce qu'il va y vivre en est un élément observable.
- ✓ L'enfant a besoin de jouer et aussi de se reposer, d'être accueilli et sécurisé, d'être reconnu et valorisé ;
- ✓ L'enfant gagne à évoluer au sein d'un groupe ;

2. Nos partenariats et lieux d'accueil

Gesves Extra possède ses propres locaux d'animation mais travaille aussi au sein et avec chaque école de l'entité, quel qu'en soit le réseau.

Nos lieux d'accueil sont multiples :

- Locaux Gesves Extra - 11A Rue de la Pichelotte à Gesves
- Ecole communale de la Croisette - 17 Rue de la Croisette à Sorée
- Ecole communale de l'Envol - 2 Rue des Ecoles à Faulx-Les-Tombes
- Ecole FWB René Bouchat - 118 Chaussée de Gramptinne à Gesves
- Ecole libre Saint Joseph - 30 Rue Petite Gesves à Gesves (Petits)
et 189 Chée de Gramptinne à Gesves (Grands)

En outre, l'Asbl collabore également avec la bibliothèque (échanges de services, animations ponctuelles...), le service « environnement » de la Commune dans certains projets ou encore la blanchisserie du Samson et le Repair Café.

Un lien spécifique existe aussi avec la Coordination ATL de la commune qui est à l'origine de la création de l'Asbl (www.coordination-atl.be) ainsi que la commune dont l'échevin-e de l'enfance est membre du Conseil d'administration de l'Asbl.

3. Nos accueils extrascolaires

Des accueils sont mis en place et proposés de manière à répondre aux besoins du terrain. Etant donné que ces besoins peuvent changer, ils s'adaptent et évoluent avec le temps.

A. Accueils et ateliers

Nous accueillons tous les enfants de 2,5 ans à 12 ans en dehors des heures scolaires.

Un accueil de qualité est proposé avant le début des cours et après la fin de ceux-ci dans les quatre écoles de l'entité.

Nous animons également des ateliers dès la fin des cours, à thème et par trimestre. Des animateurs-trices complémentaires dans leurs compétences permettent aux enfants de s'épanouir dans un atelier qu'ils choisissent sans obligation.

Exemples d'ateliers donnés par les animateurs de Gesves Extra (Théâtre, Sculpture, Psychomotricité, Dessin, Musique, Danse, Baby yoga, Woodcraft, ...)

Lorsque nos lieux d'accueil sont les mêmes locaux que ceux des écoles, il est important de faire vivre aux enfants des situations différentes de celles passées en classe. Ce sont des espace-temps où l'on aime venir s'amuser, apprendre, rencontrer de nouvelles personnes, un lieu de socialisation.

Les accueils et les ateliers sont des moments différents et ne seront pas vécus de la même manière par l'enfant.

L'accueil (du matin ou du soir) c'est :

- ✓ Un moment propice au partage avec les enfants.
Ce sont eux qui viennent vers nous avec une demande (jeu, lecture, conversation...)

qu'on pourra satisfaire ou non en fonction. Se dire qu'on est à la disposition des enfants pour leur faire vivre d'autres choses que celles qu'ils vivent chez eux ou en classe.

- ✓ Mais aussi un moment de partage avec les parents.
Quand ils viennent déposer leurs bambins, nous pouvons répondre à leurs questions, échanger ou tout simplement leur montrer qu'on est présent.
- ✓ Aucune inscription préalable n'est nécessaire.

L'atelier, c'est plutôt :

- ✓ Un moment privilégié avec quelques enfants autour d'une activité qu'ils ont choisie en lien avec un thème (trimestriel voir annuel). Cela permet également à l'animateur-trice de voir évoluer l'enfant durant l'année.
- ✓ Il s'agit d'une activité préparée avec matériel, timing et projet.
- ✓ Les enfants font donc partie du même « petit » groupe pendant une longue période, ce qui leur permet de mieux se connaître.
- ✓ La participation à l'atelier nécessite une inscription spécifique

B. Accueil centralisé du mercredi

Nous accueillons les enfants au sein de nos locaux (Pichelotte) l'après-midi du mercredi. Nous proposons un accueil de qualité aux enfants dès la classe d'accueil jusqu'à la 6^{ème} primaire, qui permet de découvrir un thème via des activités créatives, sportives, culinaires...

Les enfants sont pris en charge dès la fin des cours. Un animateur est présent sur chacune des implantations. Son rôle est d'accompagner les enfants dès 15 minutes après la fin des cours et d'assurer le suivi jusqu'à nos locaux en toute sécurité, grâce au bus communal, il se doit de les compter et prendre note des présences afin que notre coordinatrice puisse vérifier les inscriptions et paiements.

Après un dîner partagé ensemble, les enfants peuvent profiter d'un temps libre (précieux pour eux). Pour les plus petits qui le désirent, une sieste est organisée. Quel que soit l'âge des enfants, ils bénéficient d'un moment calme avant de pouvoir reprendre les activités de l'après-midi (entre 14h et 16h).

Par la suite, un temps de rangement est instauré afin de pouvoir clôturer les activités et passer au goûter, vers 16h30. Dès lors, les parents peuvent venir les chercher jusque 18h.

Cet accueil nécessite une inscription préalable.

Nous avons choisi de travailler sous forme de thèmes trimestriels via un personnage qui vivra diverses aventures. Cela signifie que nous exploitons une thématique durant plusieurs semaines, dont la pub est réalisée et diffusée chaque vendredi pour le mercredi suivant, à travers lequel, nous proposerons maintes activités.

C. Des accueils particuliers

a. La Ludothèque

Gesves EXTRA anime une ludothèque au sein de laquelle les enfants peuvent venir jouer ou simplement emprunter un jeu selon 4 principes

- ✓ Le jeu est un moyen qui favorise la participation et les échanges.
- ✓ L'enfant a besoin de jouer
- ✓ La ludothèque est un endroit accueillant et adapté, accessible à tous.
- ✓ Les animateurs-trices sont présents pour jouer et aider l'enfant à découvrir les jeux mis à sa disposition,

b. Les journées pédagogiques

Lors de chaque journée pédagogique d'une école, quel se soit le réseau, les enfants qui en ont besoin sont accueillis dans nos locaux (Pichelotte)

Nous leurs proposons des activités liées à une thématique de sens durant toute la journée : une opportunité de grandir en dehors du cadre scolaire.

Ces journées sont organisées en fonction des quatre écoles partenaires mais ne sont pas pour autant exclusives, les enfants venant de plus loin sont les bienvenus.

Elles sont organisées suivant différents thèmes tel que l'espace, les dinosaures, le rois Arthur, les Pirates,... pour plonger les enfants dans un univers et développer leur imagination ainsi que leurs créativité.

L'accueil des enfants commence à 7h30 tandis que nos animations débutent à 9h et se terminent à 16h. Nous laissons un temps libre jusque 18h pour laisser l'opportunité aux parents de quand ils le souhaitent sans pour autant pénaliser les activités.

Pour renforcer un cadre accueillant, les temps de midi, nous offrons une soupe chaude pour les enfants qui le désirent sans frais supplémentaires.

c. Les plaines de vacances

A l'exception du mois de juillet et de la 1^{ère} semaine de vacances de Noël, Gesves EXTRA organise des centres de vacances non résidentiels.

Ceux-ci sont agréés par l'ONE dans le cadre du Décret Centres de vacances.

Ces animations ne font pas partie de l'extrascolaire au sens décréto, elles font l'objet d'un projet d'accueil spécifique accessible sur notre site www.gesvesextra.be ou sur simple demande.

4. Communication et relations

L'équipe de l'Asbl a travaillé sur son rôle et a construit une image du « Super Animateur » (voir annexe). Il ne s'agit pas du profil de l'animateur-trice idéal-e... mais un profil idéal de l'animateur-trice !

Chacun se complète par des compétences qui lui sont propres qu'il met à profit lors des mises au vert, des réunions d'équipes et activités diverses.

L'animateur-trice est régulièrement présent-e dans les écoles pour les accueils du matin et ateliers du soir, ce qui permet de favoriser la création d'un lien avec l'enfant. Ce lien est renforcé par une prise en charge complète qu'offre l'accueil plutôt qu'une garderie. Les accueils centralisés permettent de proposer des activités construites autour de l'enfant. Chacun-e veille à créer une relation de confiance avec l'enfant en s'intéressant à son environnement.

L'équipe met en place un système de cahier de communication. Cela permet que l'information circule entre les animateurs-trices, parents et enseignant-es.

Nous utilisons également le média informatique pour communiquer :

- ✓ www.gesvesextra.be
- ✓ Notre page Facebook
- ✓ La plateforme Quickschool (depuis 2022)

R.O.I.

1. Organisation

Les accueils de l'asbl Gesves EXTRA sont intégrés dans la programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) disponible auprès de la Coordination ATL de la commune de Gesves.

www.coordination-atl.be 0476 968 428

christophe@coala.be

2. Lieux d'accueil

Accueil centralisé 11A Rue de la Pichelotte à Gesves	Le site de la Pichelotte offre de vastes espaces extérieurs verdoyants protégés. Outre nos locaux administratifs, nous y disposons de nos locaux d'animation et d'une grande salle.
René Bouchat 118 Chaussée de Gramptinne à Gesves	Les espaces intérieurs et extérieurs de l'école de la Communauté française sont utilisés
La Croisette 17 Rue de la Croisette à Sorée	Les espaces intérieurs et extérieurs de l'école communale sont utilisés
L'Envol 2 Rue des Ecoles à Faulx-Les-Tombes	Les espaces intérieurs et extérieurs de l'école communale sont utilisés. Après 17h, l'accueil se fait dans les grandes salles de la Maison de l'Entité à côté de l'école
Saint Joseph 30 Rue Petite Gesves à Gesves (Petits) 189 Chée de Gramptinne à Gesves (Grands)	Les espaces intérieurs et extérieurs des deux école libres sont utilisés

3. Horaire

Hors Vacances scolaires, Gesves EXTRA est responsable de l'accueil dès 7h00 et jusqu'à 15 minutes avant le début des cours. Le soir, nous sommes responsables depuis 15 minutes après la fin des cours jusqu'à 18h.

La transition est assurée en concertation avec les enseignant-es.

Lieu d'accueil	Matin	Soir	Mercredi	Départ Bus vers la Pichelotte
René Bouchat	7h-8h35	16h00-18h00	12h-12h35	12h35 (Trajet 1)
La Croisette	7h-8h15	15h35-18h00		12h25 (Trajet 1)
L'Envol	7h30-8h30	16h05-18h00	12h15-13h05	13h05 (Trajet 2)
Saint Joseph	7h-8h25	15h45-18h00		12h40 (Trajet 1)
Pichelotte			12h50-18h00	=

- ✓ Le mardi, l'accueil débute à 14h35 pour les implantations de Saint Joseph
- ✓ Les accueils durant les journées pédagogiques sont organisés sur le site de la Pichelotte de 7h30 à 18h.

4. Encadrement

Gesves Extra repose sur une petite équipe d'animateurs-trices permanent-es présent-es au quotidien pour toutes ses activités. Elle comprend un binôme de coordination qui les accompagne au jour le jour. Gesves Extra bénéficie également du soutien de nombreux accueillant-es et animateurs-trices volontaires.

Année extrascolaire 2022-2023 : (En gras : les permanent-es)

Coordinatrice	Isabelle Colin	isabelle@gesvesextra.be	083 670 203
Responsable de projet	Marie Soumillion	marie@gesvesextra.be	0491 360 578
René Bouchat Pour 130 enfants	Carine Fourez Katty Hernoux Jocelyne Guillaume	Isabelle Fustin (Deepa Nicolai)	083/67.71.82 Ou 0471/58.18.71
La Croisette Pour 107 enfants	Isabelle Samain Raphaël Szöcke	(Marie Soumillion)	083/67.79.77
L'Envol Pour 422 enfants	Dominique Meurisse Stéphanie Masure Laurence Robin Marie-Françoise Klaye Sébastien Herman	Sandra Rase Amélie Higuët (Fabienne Douxfils) Annick Delobe Marie-Anne Rasquin	0493/79.19.80
St Joseph Petits Pour 120 enfants	Laure Grassère Deepa Nicolai Simone Caron	Catherine Ravignot Gaetane Hance Caroline Hercot	083/67.80.20
St Joseph Grands Pour 120 enfants	Pauline Durieux (Raphaël Szöcke) (Deepa Nicolai)	Nicolas Leflot	083/67.74.14

Les 6 animateurs-trices permanent-es sont actifs-ves dans chacune de nos activités. Chacun-e est responsable d'un secteur et en gère l'organisation, la mise en place et l'évaluation. Ils organisent et animent particulièrement les accueils « longs » (Mercredis après-midi et lors des journées pédagogiques) ainsi que les ateliers.

La coordination, quant à elle s'organise en deux pôles, l'un administratif (comptabilité, budget et communication aux parents) et l'autre pédagogique (gestion d'équipe, suivi dans les projets, communication vers l'extérieur).

Nos accueillant-es et animateurs-trices volontaires encadrent ponctuellement l'une ou l'autre activité et/ou sont rattaché-es à l'un ou l'autre lieu d'accueil.

Leurs horaires, contrats et responsabilités diffèrent des animateurs-trices permanent-es.

Quel que soit son statut, chaque encadrant-e, connaît et fait vivre le présent projet d'accueil sur le terrain. Il-elle marque son accord pour suivre 50 heures de formation sur 3 ans dans le respect du Décret ATL.

Chaque direction d'école est membre du Conseil d'administration de l'asbl afin de maintenir le nécessaire lien entre l'école et l'accueil extrascolaire. Présente sur le terrain durant l'année scolaire, chaque direction est en relation directe avec la responsable de projet.

Nous accueillons ponctuellement des stagiaires qui font partie intégrante de l'équipe le temps de leur stage. Nous les accompagnons dans leur formation d'animateur et cela nous permet de nous remettre continuellement en question sur nos pratiques au quotidien.

Les accueillant-es possèdent une formation de base et sont amenées à suivre régulièrement des formations continues. Des réunions regroupant les accueillant-es de chaque implantation sont organisées régulièrement avec le soutien ponctuel de la coordination ATL. Ces temps sont des lieux d'échanges et de prise de recul et d'ajustement des pratiques des équipes.

5. Inscriptions

Une inscription à l'accueil extrascolaire est indispensable afin, notamment, que nous disposions des informations nécessaires à l'organisation d'un accueil de qualité, notamment :

- ✓ Coordonnées et moyens de contact
- ✓ Personnes pouvant reprendre l'enfant
- ✓ Informations médicales et/ou susceptibles d'influencer le cadre de l'accueil

Celle-ci passe par notre site www.gesvesextra.be

En 2023, nous utiliserons les fonctionnalités de la plateforme Quickschool également pour les inscriptions (Voir 6. Participation financière)

6. Participation financière des parents

De manière générale, Gesves EXTRA utilise la plateforme Quickschool élaborée spécifiquement pour la gestion des présences.

Les enfants reçoivent un badge personnel qui est scanné lorsqu'ils quittent le lieu d'accueil. Une tarification « à la minute » est appliquée.

2 factures trimestrielles sont communiquées aux responsables de l'enfant via la plateforme QUICKSCHOOL (Mail). Via cette application, chaque parent a accès aux données qui le concerne. **Au 1/09/2022, il n'est pas (encore) possible de s'inscrire aux activités ni de payer ses factures via cette plateforme.**

Accueils du matin et du soir

Chaque enfant dispose d'un badge muni d'un QR-code qui est scanné par l'accueillant-e au moment de son entrée et de sa sortie de l'accueil. Les données sont ainsi centralisées sur un même logiciel permettant d'établir les facturations.

- ✓ Accueil du matin : GRATUIT
- ✓ Accueil du soir : 15 minutes GRATUITES puis 0,03 €/minute
(Le plafond max. de 4,74 €/jour/enfant est toujours respecté)

Le transport en bus du mercredi vers l'accueil centralisé est GRATUIT.

ATTENTION : L'aide aux devoirs organisée dans certaines écoles **NE fait PAS** partie de l'accueil extrascolaire de Gesves EXTRA (Merci de contacter la direction de l'école de l'enfant)

Ateliers

- ✓ 20 €/trimestre (10 séances)

Accueils lors des journées pédagogiques

- ✓ 13 €/jour
- ✓ 11 €/jour à partir du 2^e enfant d'une même famille
- ✓ Une réduction supplémentaire de 2€ est accordée lorsque l'inscription et le paiement sont faits 2 semaines avant l'accueil.

Une attestation fiscale est délivrée annuellement pour les frais engendrés par l'accueil des enfants.

Si la participation financière est un frein à l'inscription, nous vous invitons à contacter la coordination afin que cela ne pénalise pas votre enfant.

7. Ressources

- ✓ Le cadre légal (Via le site de l'ONE) :
<https://www.one.be/public/brochures/brochuredetail/brochure/laccueil-des-enfants-durant-leur-temps-libre/>
- ✓ La coordination ATL de la commune de Gesves
www.coordination-atl.be
- ✓ L'échevinat de l'enfance et de la jeunesse : Michèle Visart

ANNEXE

Le Super Animateur

Envers les enfants et animateurs

Policier :

Je suis responsable et juste,
Je fais respecter le cadre
mis en place,
Je garde un oeil sur les enfants et
dangers qu'ils peuvent encourir.

Acteur :

Je suis actif en animation,
Je fais preuve d'initiative,
Je n'ai pas peur du ridicule,
Je crée une bonne dynamique
de groupe.

Médiateur :

J'interviens pour faciliter
une communication ou
rétablir une relation.
Je fais preuve d'esprit d'équipe.

Traducteur :

Je fais preuve d'empathie,
Je me mets à la place de l'autre
afin de valoriser les échanges
constructifs.

Secouriste :

Je m'engage à soigner un enfant
ou à le conduire auprès d'une
personne qui saura s'en occuper.
Je sais quels outils je peux utiliser.

Pom-Pom Girl :

Je valorise les enfants et
les animateurs au travers
de leurs actes.

Secrétaire :

Je suis organisé,
Je fais attention à la gestion
du matériel et du rangement.

Détective :

J'observe et j'informe afin
de comprendre et subvenir
aux attentes de l'enfant.

Thérapeute :

Je suis à l'écoute de mon
environnement afin de mieux
comprendre les besoins des autres.

Journaliste :

Je délivre les informations
au bon moment et dans
la meilleure forme,
en utilisant les outils
mis à disposition.

Psychologue :

Je suis autant à l'écoute des
enfants que des animateurs.
Je veille à être cohérent dans
mes actions et je m'adapte
au public.

Expert :

Je suis un modèle pour les autres,
Je m'informe sur le Projet Pédagogique,
Je m'implique pour obtenir l'expérience
nécessaire. (Brevet d'Animateur)

